



**COLLEGE Arthur RIMBAUD**

6, rue des Herlains

44480 DONGES

Tél : 02 40 45 71 97

Tél : 02 40 45 71 97

[ce.0441727n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0441727n@ac-nantes.fr)

Donges le 12/09/2017

Le Principal

A

Mesdames et Messieurs les Parents des  
élèves de troisième de l'année scolaire  
2017-2018.

Objet : Séquence d'observation en milieu professionnel

Madame, Monsieur,

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire en classe de 3<sup>ème</sup>. Ce « stage en entreprise » a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre du Parcours Avenir (éducation à l'orientation). Ce stage doit donc aider l'élève à mieux préciser ses futurs choix d'orientation, en observant sur une courte durée le monde du travail.

Je vous rappelle les modalités de la séquence d'observation :

- Elle se déroule du lundi 05 au vendredi 09 février 2018 inclus.
- Elle est d'une durée de 5 jours.
- Elle ne doit pas excéder 35 h pour les élèves ayant plus de 15 ans et 30 h pour les élèves ayant moins de 15 ans.
- Une convention est signée en 1 exemplaire entre l'entreprise, le représentant légal de l'élève, l'élève et le collège. Le chef d'établissement signe la convention en dernier lieu, une fois cette dernière dûment complétée et signée par les autres parties. Le collège assure les photocopies, restitue deux exemplaires à l'élève pour remise à l'entreprise et aux parents.
- La convention devra être retournée pour signature au collège pour le **mercredi 17 janvier 2018** dernier délai (remise au secrétariat).
- Une évaluation, dont les modalités vous seront précisées, concerne ce travail.
- La convention de stage, la lettre aux chefs d'entreprise et le courrier d'information aux parents d'élèves de troisième sont disponibles sur le site E-Lyco du collège (rubrique orientation/Stage 3<sup>ème</sup>)

Vous pourrez obtenir des informations complémentaires lors de la réunion à destination des parents d'élèves que j'organise le lundi 25 septembre 2017 à 18h00, ou en vous adressant au professeur principal de votre enfant, lors des rencontres Parents / Professeurs Principaux des classes de 3<sup>ème</sup> qui auront lieu le mardi 17 octobre 2017 au collège.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le principal,

